



PRÉFET DU VAL-D'OISE

DSTUA
13. AOU. 2019

SD

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Cergy-Pontoise, le 06 AOUT 2019

Service de l'agriculture, de la forêt
et de l'environnement

Pôle Espaces Naturels et Biodiversité

Affaire suivie par Anne Boudigou
Tél. : 01.34.25.25.82
anne.boudigou@val-doise.gouv.fr
réf : AL19/AB/L184

Le directeur départemental des territoires
du Val-d'Oise

à

Monsieur le maire de Saint-Gratien

Objet : avis CDNPS pour l'élaboration du règlement local de publicité (RLP) de Saint-Gratien

Dans le cadre de l'instruction du dossier cité en objet, je vous informe que la formation « publicité » de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, réunie en séance du 18 juin 2019 a émis un avis favorable à ce projet.

Néanmoins, il est à noter que des prescriptions ont été évoquées lors des débats, telles que : l'intégration au RLP de schémas explicatifs et de précisions réglementaires sur le dimensionnement des publicités sur les palissades de chantiers, ainsi que l'interdiction de rampes lumineuses.

Le chef de service,

MAIRIE DE SAINT GRATIEN
Service instructeur : D.S.T.U.A
Courrier arrivé le : 12 AOUT 2019
Pour information : A. Boudigou

Adjoint au Responsable du Pôle
Espaces Naturels et Biodiversité

Arnaud LEDOUX